



Commission économique pour l'Europe**Groupe de travail sur le vieillissement****Douzième réunion**

Genève, 18 et 19 novembre 2019

**Rapport du Groupe de travail sur le vieillissement
sur les travaux de sa douzième réunion****I. Introduction****A. Participation**

1. La douzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement (« le Groupe de travail ») s'est tenue les 18 et 19 novembre 2019 au Palais des Nations, à Genève. Elle était présidée conjointement par M. Edmundo Martinho (Portugal), Président du Groupe de travail et M^{me} Aina Strand (Norvège), Vice-Présidente du Groupe de travail. Au total, 85 participants ont pris part à la réunion¹.

2. Y ont participé des représentants des 36 États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie, Turquie et Ukraine.

3. Étaient aussi présents des représentants de la Commission européenne, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et de l'Organisation mondiale de la Santé. Le milieu universitaire et de la recherche était représenté par l'Université Bar-Ilan (Israël), l'Université technique de Géorgie et le Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne). Les organisations non gouvernementales (ONG) suivantes ont assisté à la réunion : AGE Platform Europe, Centre de développement socioéconomique, Greycells (Association des anciens fonctionnaires internationaux pour le développement), HelpAge International, International Longevity Centre – Global Alliance (ILC Global Alliance), ILC Canada, Réseau international pour la prévention des abus envers les aînés (RIPAA)/Comité des ONG sur le vieillissement New York, Fédération internationale de la vieillesse (FIV), ONG Ardager, Centre de gérontologie pour l'Asie centrale, Croix-Rouge serbe, Association caritative ukrainienne « Turbota pro Litnih v Ukraini » et Fédération mondiale pour la santé mentale.

¹ On trouvera la liste des participants sur la page Web de la réunion, à l'adresse : <https://www.unece.org/index.php?id=50641>.



B. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

4. La douzième réunion du Groupe de travail sur le vieillissement a été ouverte par la Directrice de la Division de statistique de la CEE.
5. L'ordre du jour de la réunion (ECE/WG.1/2019/1) a été adopté sans modifications.

II. Élection du Bureau

6. Le Président en exercice, M. Edmundo Martinho (Portugal), ainsi que M^{me} Aina Strand (Norvège), Vice-Présidente, ont été réélus pour un mandat de deux ans. Le Groupe de travail a appuyé une proposition visant à élire un second vice-président, poste qui sera occupé par M. Alexis Rinckenbach (France).
7. Le Bélarus, Israël et la Tchèque ont démissionné du Bureau. Les candidats de cinq pays, actuellement membres du Bureau, ont été réélus pour un nouveau mandat : la France et l'Italie pour le deuxième mandat de deux ans, ainsi que la Norvège, le Portugal et la Slovénie pour le troisième mandat de deux ans. Dans le cadre des préparatifs de l'examen et de l'évaluation du quatrième cycle d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, il a été décidé de porter de huit à dix le nombre de représentants de pays membres du Bureau. Par la suite, cinq nouveaux membres ont été élus au Bureau : Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande et République de Moldova.
8. Dans le prolongement de la décision prise par le Groupe de travail à sa dixième réunion, M^{me} Heindrun Mollenkopf a succédé à M^{me} Gertraud Dayé, qui représentait la société civile au Bureau depuis deux ans. Le Directeur du Centre européen de recherche en politique sociale continuera de représenter la communauté des chercheurs au sein du Bureau.

III. Rapport du Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement et séance d'information sur les résultats de manifestations relatives au vieillissement tenues en 2019

A. Bureau du Groupe de travail sur le vieillissement

9. Le Président a rendu compte des travaux de la onzième réunion du Bureau qui s'est tenue les 6 et 7 mai 2019 à Lisbonne (Portugal). Les principaux points abordés comprenaient notamment le mandat provisoire d'une équipe spéciale de la prise en compte du vieillissement, un avant-projet d'ordre du jour de la douzième réunion du Groupe de travail et l'ébauche d'un séminaire d'orientation consacré aux soins informels prodigués aux personnes atteintes de démence. Le Bureau a appuyé une proposition présentée par la France concernant la préparation d'une nouvelle note d'information consacrée à la question des femmes et du grand âge en tant que contribution à l'examen de Beijing+25. Les activités organisées dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées de 2019 ont également été examinées.

B. Transformation du Groupe de travail sur le vieillissement en Groupe de travail permanent sur le vieillissement, et mandat révisé

10. La Directrice de la Division de statistique de la CEE a informé le Groupe de travail qu'après que le Comité exécutif de la CEE a approuvé, à sa 103^e réunion, tenue le 1^{er} février, le mandat révisé du Groupe de travail sur le vieillissement, lequel comprend le changement de nom en « Groupe de travail permanent sur le vieillissement », la Commission a approuvé ces changements à sa soixante-huitième session, tenue en avril 2019. Toutefois, le Conseil économique et social (ECOSOC), lors de sa réunion de juillet 2019, a reporté à sa session de 2020 l'approbation de plusieurs décisions de la CEE, y compris le changement de nom et le mandat révisé du Groupe de travail. En conséquence,

le Groupe de travail ne pourra changer de nom et commencer à travailler sur la base de son mandat révisé qu'une fois que l'ECOSOC aura approuvé la décision de la CEE.

C. Cinquante-deuxième session de la Commission de la population et du développement et dixième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, tenues à New York ; et Réunion régionale d'examen « Beijing+25 »

11. Le secrétariat a rendu compte des travaux de la cinquante-deuxième session de la Commission de la population et du développement, qui s'est tenue du 1^{er} au 5 avril 2019 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, et qui avait pour thème spécial « Examen et évaluation du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Une déclaration politique soulignant le rôle essentiel des mesures et politiques orientées vers la population dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 a été adoptée au début de la session. L'examen CIPD+25 a conclu le débat interactif de haut niveau consacré aux principales conclusions et recommandations des conférences régionales sur la population et le développement. Au cours de ce débat de haut niveau, le Bélarus, co-Président de la Conférence régionale de haut niveau de la CEE chargée de l'examen de la CIPD+25 a présenté les difficultés rencontrées par la région de la CEE. La cinquante-troisième session de la Commission de la population et du développement, qui se tiendra en 2020, aura pour thème spécial « Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable ». La Commission a également décidé que sa cinquante-quatrième session, en 2021, aurait pour thème « Population et développement durable, en particulier croissance économique soutenue et inclusive ».

12. La Vice-Présidente a informé les participants des travaux de la dixième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, tenue du 15 au 18 avril 2019 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. La session a porté sur les deux thématiques principales suivantes : « Éducation, formation, apprentissage tout au long de la vie et renforcement des capacités » et « Protection et sécurité sociales (y compris protection sociale minimale) ». Les travaux du Groupe de travail ont été présentés à la session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. Au cours du débat consacré aux possibilités de collaboration entre le Groupe de travail sur le vieillissement et le Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, les membres du Groupe de travail sur le vieillissement ont relevé qu'il importait de prolonger les travaux de New York et que le Groupe de travail pouvait y contribuer en apportant des éléments de réflexion au débat de fond. La onzième session du Groupe de travail à composition non limitée aura lieu du 6 au 9 avril 2020 et portera sur deux thèmes spéciaux : « Droit au travail et accès au marché du travail » et « Accès à la justice ». Les représentants de l'Autriche et de l'Allemagne ont appuyé une proposition du représentant d'AGE Platform Europe d'organiser une réunion du Groupe de travail en marge de la session du Groupe de travail à composition non limitée.

13. Le représentant de la France a rendu compte de la Réunion régionale d'examen « Beijing+25 » tenue les 29 et 30 octobre 2019 à Genève. La réunion a offert aux États membres de la CEE la possibilité de faire le point sur les progrès accomplis et de recenser les difficultés restantes dans la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing. La France, l'Allemagne et l'Italie ont organisé une rencontre parallèle sur le thème « Changing Demographics: Ageing and its implications for gender equality » (« Évolution démographique : le vieillissement et ses répercussions sur l'égalité des sexes »), en collaboration avec la Commission européenne et le secrétariat de la CEE, à laquelle les participants ont été nombreux.

IV. Initiatives internationales nouvelles et en cours dans le domaine du vieillissement et suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Enjeu : comprendre l'âgisme

14. Sur l'invitation du secrétariat, M^{me} Liat Ayalon, Professeur à l'Université Bar Ilan (Israël) a présenté un exposé sur l'âgisme en s'appuyant sur les travaux de recherche internationaux pertinents. Elle a distingué trois dimensions de l'âgisme : les stéréotypes, les préjugés et la discrimination, et souligné que ce phénomène pouvait être à la fois positif et négatif, dirigé contre les autres ou contre soi-même, contre les jeunes ou contre les anciens, et être explicite ou implicite. Les études ont montré que l'âgisme était encore plus répandu que le sexisme et le racisme. Pourtant, l'âge n'est jamais cité expressément comme constituant un motif de discrimination dans les traités des Nations Unies et il ne fait l'objet d'aucune convention spécifique dans le domaine des droits de l'homme. M^{me} Ayalon a souligné que pour lutter efficacement contre l'âgisme, il fallait que les lois et les règlements interdisent de façon explicite la discrimination fondée sur l'âge et que les façons de considérer le grand âge et d'en parler évoluent. Le vieillissement est une opportunité pour les individus et pour les sociétés.

15. Un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé a fait le point sur l'état d'avancement de la Campagne mondiale de l'OMS de lutte contre l'âgisme, qui repose sur la vision d'un « monde où chacun puisse avoir une vie plus longue et en meilleure santé » et qui a pour but de « changer notre façon de penser, les sentiments que nous éprouvons et la façon dont nous agissons face au vieillissement ». Les travaux menés dans le cadre de la campagne portent sur quatre domaines thématiques : données et éléments d'information ; coalition mondiale ; sensibilisation ; et programme d'action. L'OMS a mené quatre études systématiques consacrées à l'âgisme. L'étude générale, à laquelle 32 pays membres de la CEE ont également pris part, a montré que tous les pays avaient pris des mesures à divers degrés. L'OMS publiera un rapport mondial sur l'âgisme en 2020.

16. Le secrétariat a proposé que l'âgisme soit retenu comme thème potentiel de la rencontre que le Groupe de travail organiserait en marge de la session du Groupe de travail à composition non limitée. Plusieurs participants ont souligné que les sociétés devaient d'abord s'attaquer au problème de l'âgisme pour être en mesure de progresser sur les questions relatives au vieillissement de la population.

17. Le représentant du Canada a présenté les bonnes pratiques de son pays. Au Canada, le Conseil national des aînés s'attache à concevoir des mesures destinées à lutter contre l'âgisme et le Forum des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés a entrepris une étude afin de comprendre les incidences sociales et économiques de l'âgisme. Le rapport final de cette étude, qui renfermera des propositions de méthodes, d'initiatives et de stratégies de lutte contre l'âgisme, sera publié en 2021.

B. Initiatives internationales dans le domaine du vieillissement

18. Le représentant de l'OMS a fait le point sur les préparatifs d'une décennie pour le vieillissement en bonne santé (2020-2030). Le plan du projet de proposition comporte quatre domaines d'action : changer notre façon de penser, les sentiments que nous éprouvons et la façon dont nous agissons face au vieillissement ; faire évoluer les communautés de façon à favoriser les capacités des personnes âgées ; mettre en place des soins intégrés et des services de santé primaires centrés sur la personne qui répondent aux besoins des personnes âgées ; et offrir aux personnes âgées qui en ont besoin un accès à des soins de longue durée. Une formation intitulée « Vieillir en bonne santé pour faire changer les choses au XXI^e siècle » a été mise en ligne pour développer les capacités nécessaires à la mise en œuvre de la Décennie, qui sera lancée le 1^{er} octobre 2020.

19. Un représentant du HCDH a rappelé le mandat de l'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ainsi que les principales conclusions qu'elle a tirées à l'issue de ses travaux l'année dernière. Dans son dernier rapport, qu'elle a présenté au Conseil des droits de l'homme en septembre 2019, l'Experte indépendante a traité le thème des personnes âgées en situation d'urgence humanitaire : l'impératif dans le domaine des droits de l'homme. Elle a mis en lumière les lacunes spécifiques concernant la protection des personnes âgées, notamment la méconnaissance des besoins des personnes âgées en situation d'urgence, et formulé des recommandations.

C. Suivi du Programme 2030

20. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des activités menées à l'échelle mondiale et régionale et dans certains pays dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Forum régional sur le développement durable s'est tenu à Genève les 21 et 22 mars 2019 et le Forum politique de haut niveau sur le développement durable s'est déroulé à New York du 9 au 18 juillet 2019. Les deux rencontres avaient pour thème « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité ». Un rapport régional et des études nationales réalisées par plusieurs pays membres de la CEE sur la base du volontariat ont été présentés. Pendant le Forum politique de haut niveau, le Groupe des partenaires sur le vieillissement a organisé une rencontre parallèle sur le thème « Confronting ageism and empowering older people to ensure social, economic and political inclusion of all » (« Lutter contre l'âgisme et donner des moyens aux personnes âgées afin d'assurer l'inclusion sociale, économique et politique de tous »).

21. Le Sommet sur les objectifs de développement durable (ODD) s'est tenu à New York les 24 et 25 septembre 2019 dans le cadre général de la semaine de haut niveau organisée lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Déclaration politique, intitulée « Préparatifs pour une décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable », a été adoptée. Un rapport intitulé « The Future is Now: Science for Achieving Sustainable Development » a été publié. Il s'agit du premier rapport mondial quadriennal sur le développement durable établi par un groupe indépendant composé de 15 scientifiques.

22. Le prochain Forum politique de haut niveau pour le développement durable aura lieu à New York du 7 au 16 juillet 2020 et le Forum régional pour le développement durable se tiendra à Genève les 19 et 20 mars 2020. Ils auront pour thème : « Accelerated action and transformative pathways: realizing the decade of action and delivery for sustainable development ».

V. Expériences des pays : aligner les mesures et stratégies relatives au vieillissement sur la Déclaration ministérielle de Lisbonne

23. Un représentant de la Bulgarie a présenté une stratégie nationale pour un vieillissement actif en Bulgarie (2019-2030). L'objectif de la stratégie est de créer les conditions requises pour permettre aux personnes âgées de vivre une vie active et décente en leur garantissant les mêmes possibilités qu'au reste de la population de participer pleinement à la vie économique et sociale. La stratégie porte sur les domaines suivants : vie autonome ; participation à la société ; accès aux soins ; et dignité. Ses priorités sont basées sur les quatre domaines couverts par l'indice du vieillissement actif (IVA), raison pour laquelle les 22 indicateurs de l'IVA seront utilisés pour surveiller la mise en œuvre de la stratégie avec pour cibles les valeurs moyennes enregistrées pour l'Union européenne. Des plans et des rapports semestriels concernant la mise en œuvre de la stratégie seront établis. La stratégie sera évaluée tous les quatre ans par un expert indépendant.

24. L'Italie a présenté une initiative de coordination nationale pilotée par la présidence du Conseil des ministres avec l'appui de chercheurs. Elle entend associer étroitement les ONG, les milieux universitaires et le secteur privé au processus et appliquer un modèle d'intervention partagée avec les régions et les communes concernant le vieillissement actif. Cette démarche peut être considérée comme la phase de préparation d'une stratégie nationale sur le vieillissement actif².

25. La Norvège a informé le Groupe de travail sur l'état d'avancement de la stratégie multisectorielle « More years – more opportunities » (2016), qui avait été présentée précédemment et qui repose sur l'idée que le vieillissement de la population concerne tous les secteurs. Le programme « A full life – all your life », qui repose sur les contributions des parties prenantes et sur la cocréation, étend la notion de soins et offre des exemples d'outils et de politiques. Un programme national pour une Norvège adaptée à tous les âges comprend, entre autres éléments, une campagne de préparation à un vieillissement de meilleure qualité, des initiatives pour rendre les communautés et les espaces publics mieux adaptés aux besoins des personnes âgées et la promotion de partenariats nationaux et de nouveaux modes de participation et de bénévolat. La prochaine étape consistera à nommer un ou une commissaire chargé de promouvoir les intérêts des personnes âgées.

26. Le représentant de l'ONG Centre de gérontologie d'Asie centrale a présenté la stratégie nationale de développement pour 2030 mise en œuvre par le Tadjikistan, laquelle place les personnes âgées au cœur des priorités en tant que groupe vulnérable.

27. L'Albanie a présenté certaines bonnes pratiques, notamment un projet financé par la Commission européenne et mis en œuvre par un groupe d'ONG. Le projet vise à soutenir la mise en œuvre d'initiatives de base menées par la société civile afin de remédier à certaines faiblesses stratégiques de l'administration centrale et des administrations locales. L'Albanie a également appelé l'attention sur son nouveau plan national d'action pour l'intégration des personnes âgées, établi sur la base du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, avec pour objectifs la protection sociale et l'inclusion des personnes âgées. Le document a été soumis au Gouvernement pour approbation.

28. Le représentant de l'Autriche a félicité la Norvège et l'Albanie d'avoir conduit avec succès ces projets de dimension locale, considérant que de tels projets étaient d'une importance particulière pour atteindre directement les personnes âgées.

29. L'ONG CSEND a fait une déclaration concernant la formation au numérique, dans laquelle elle a proposé la création d'un groupe d'experts de l'inclusion numérique et de la formation des personnes âgées au numérique. L'ONG Greycells a appuyé la proposition de CSEND.

30. L'Autriche a rappelé aux participants qu'un séminaire spécialisé sur le numérique et les soins, les difficultés et les opportunités avait été organisé en 2018 dans le contexte de la session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement. Le représentant de l'Autriche a proposé de consacrer une note d'information à ce sujet. AGE Platform Europe a considéré qu'il était également important de porter une attention soutenue à la question de la numérisation et relevé qu'il existait déjà des exemples intéressants dans certains États membres.

² Pour d'autres renseignements, consulter la présentation de l'Italie, à l'adresse : <http://www.unece.org/fileadmin/DAM/pau/age/WG.12/Presentations/3-active-ageing-policies-Italy.pdf>.

VI. Programme de travail du Groupe de travail sur le vieillissement pour le quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (2018-2022)

A. Coopération internationale, échange d'expériences et débats d'orientation

1. Séminaires d'orientation sur le vieillissement

31. Le séminaire d'orientation de 2018 a ouvert un espace pour l'apprentissage mutuel concernant la question du vieillissement et des objectifs de développement durable. Dans le prolongement de ce séminaire, l'Allemagne, l'Autriche et la France ont participé au Forum régional de la CEE pour le développement durable de mars 2019 en présentant des exemples d'apprentissage tout au long de la vie dirigé vers les personnes âgées. De plus, trois rencontres ont été organisées dans le prolongement du séminaire : un séminaire organisé en janvier 2019 par l'ONG BAGSO (Allemagne) ; un atelier organisé en septembre 2019 par le Gouvernement allemand dans le but de sensibiliser les différents départements sur l'agenda international concernant le vieillissement ; et un forum sur le vieillissement et les ODD organisé en Autriche en novembre 2019.

32. AGE Platform Europe a relevé que pour de nombreux acteurs tels que les ONG et le grand public, les mécanismes internationaux et les processus intergouvernementaux tels que le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, le Programme 2030 et le Groupe de travail sur le vieillissement étaient loin de leurs préoccupations. Le principal motif qui a conduit BAGSO à organiser le séminaire en Allemagne était de faire connaître le potentiel offert par les agendas internationaux sur le vieillissement aux représentants de la société civile et aux autres acteurs.

33. Le séminaire d'orientation de 2019 a été consacré aux soins informels prodigués aux personnes atteintes de démence. Les participants ont été invités à proposer et examiner des thématiques potentielles en vue du séminaire d'orientation de 2020 lors de la première session en groupe restreint. Les groupes de discussion ont proposé plusieurs thématiques, telles que les personnes âgées en situation d'urgence, des technologies adaptées à tous les âges, ou encore les conflits et la solidarité intergénérationnels. Un sondage sera réalisé au début de 2020 auprès des membres du Groupe de travail afin d'établir un classement des thèmes proposés.

2. Notes d'information

34. Le secrétariat a informé le Groupe de travail de la publication de la note d'information sur la lutte contre l'âgisme dans le monde du travail (n° 21) et de la note d'information sur les proches aidants (n° 22). Il a par ailleurs rappelé que la note d'information n° 23 sur le vieillissement et l'égalité de genre, préparée à l'initiative de la France, serait publiée à la fin de 2019 ou au début de 2020. La note d'information n° 24, dont une première mouture a été élaborée par le secrétariat en collaboration avec un consultant, a pour thème le vieillissement dans des villes intelligentes et durables. Elle devrait être achevée au début de 2020. Les membres du Groupe de travail ont été invités à soumettre avant la fin de novembre 2019 des exemples de bonnes pratiques dans le cadre de l'élaboration de la note n° 24.

35. S'agissant de la note n° 25, qui sera publiée en 2020, la onzième réunion du Groupe de travail a donné la priorité à la question des personnes âgées en situation d'urgence. Le plan général établi par le secrétariat a été examiné au cours de la première séance en groupe de discussion. Les États membres et les ONG ont cité plusieurs exemples de bonnes pratiques et fait des propositions visant à affiner la thématique d'un avant-projet et à prendre en compte un certain nombre de rapports récents (celui de l'Experte indépendante, celui de la réunion du groupe d'experts du Groupe de travail à composition non limitée, etc.). Il a par ailleurs été noté que la note devrait traiter non seulement des situations d'urgence provoquées par des catastrophes naturelles, mais encore des situations résultant

de catastrophes d'origine humaine telles que le terrorisme, les guerres et les conflits. Les membres du Groupe de travail ont été invités à donner des exemples de bonnes pratiques dans les principaux domaines couverts par la note et d'envoyer leurs observations concernant le projet proposé avant la fin de décembre 2019.

36. La thématique du numérique et d'une administration en ligne adaptées à tous les âges, ou du vieillissement à l'ère du numérique, est arrivée en deuxième position dans le classement. De même, par la suite, une fois que les lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement auront été publiées, une note d'information consacrée à la même thématique pourra être établie afin de les faire connaître à un éventail élargi de décideurs et de professionnels. Les trois groupes de discussion ont approuvé les thèmes proposés.

37. Les groupes de discussion ont examiné des thèmes tels que l'intégration de la santé et de l'accompagnement social, les inégalités face au vieillissement et les moyens de les corriger, la participation à la vie publique et la sécurité financière des personnes âgées (y compris la prévention de la pauvreté et du dénuement).

B. Lignes directrices et orientations recommandées, services consultatifs et renforcement des capacités

1. Feuilles de route sur la prise en compte du vieillissement

38. Le secrétariat a rappelé aux participants que lors de la précédente réunion du Groupe de travail, en 2018, le Bélarus avait souhaité que soit élaborée une feuille de route sur la prise en compte du vieillissement à l'appui des préparatifs d'une stratégie nationale sur le vieillissement. Le secrétariat a effectué deux visites au Bélarus en décembre 2018 et avril 2019 avec l'appui du Bureau régional du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'Europe orientale et l'Asie centrale. La feuille de route renferme 65 recommandations dans les domaines couverts par les engagements pris dans le cadre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. En avril 2019, le projet de recommandations a été examiné avec les autorités bélarussiennes, et un certain nombre de ces recommandations ont été prises en compte lors de l'élaboration d'une stratégie nationale. La feuille de route pour le Bélarus sera publiée avant la fin de 2019 en version imprimée et sous forme électronique (en anglais). Une version russe (traduction officielle établie par le FNUAP) sera également distribuée.

39. Le représentant du Bélarus a présenté le projet de stratégie nationale, intitulé « Dignified Longevity 2030 », de même que les six objectifs définis, à savoir le principe d'égalité et d'inclusion dans la société, l'amélioration de la durabilité du système de retraite et de l'efficacité du marché du travail, l'apprentissage tout au long de la vie, l'adaptation du système de santé à tous les âges et son développement et la promotion d'un vieillissement en bonne santé, le développement des services sociaux et l'adaptation de l'infrastructure et de l'environnement aux personnes âgées. La stratégie nationale sera également prise en considération dans le cadre de l'élaboration des programmes de développement socioéconomique pour les cinq prochaines années, qui sont les principaux documents stratégiques au Bélarus. La stratégie sera mise en œuvre aux niveaux national et infranational (régional et local). Un ensemble de documents destinés à être consultés par le public est en cours de préparation et la stratégie sera soumise au Conseil des ministres de sorte que ce travail puisse être achevé d'ici à la fin de 2019.

40. L'Autriche a félicité le Bélarus d'avoir établi cette stratégie nationale dans la ligne des travaux du Groupe de travail. Le représentant de l'Autriche a demandé quel serait le rôle des ONG dans le processus décisionnel et dans l'action sociale en faveur des personnes âgées. Le représentant du Bélarus a indiqué qu'une commission interdépartementale relevant du Ministère du travail et de la protection sociale comprenait parmi ses membres des représentants d'organisations de la société civile. Les ONG œuvrant en défense des intérêts des personnes âgées se sont constituées en collectif et le Bélarus s'attache à accroître la participation des ONG au processus décisionnel et à les associer aux discussions multipartenaires.

41. En 2019, le Gouvernement kazakh a également adressé une demande relative à l'élaboration d'une feuille de route sur la prise en compte du vieillissement, demande que la Secrétaire exécutive de la CEE a acceptée. Une étude documentaire est déjà en cours et la première mission sur le terrain est prévue pour le début de 2020.

2. Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement

42. Le Président et le secrétariat ont rendu compte des progrès accomplis dans l'élaboration des lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement. La décision d'élaborer ces lignes directrices et la décision de créer une équipe spéciale à cet effet ont été prises par le Groupe de travail à sa onzième réunion, en novembre 2018. L'Équipe spéciale sur la prise en compte du vieillissement a été créée en juin 2019. Elle a conçu et diffusé un questionnaire destiné à faire le point de la situation en vue de l'établissement de notes de pays et invité tous les membres du Groupe de travail à participer à l'étude de la situation actuelle relative à la prise en compte du vieillissement dans la région de la CEE. S'appuyant sur les renseignements recueillis via le questionnaire, l'Équipe spéciale assistée d'un consultant élaborera les lignes directrices, qui seront soumises pour examen au Groupe de travail à sa treizième réunion, en 2020. Le Président a fait savoir aux participants qu'il était prévu de lancer et promouvoir les lignes directrices dans toute l'Union européenne et au-delà durant la présidence portugaise du Conseil de l'Union (janvier-juin 2021).

43. Les participants ont été informés des progrès accomplis dans les trois modules thématiques : sensibilisation et appui aux politiques relatives au vieillissement ; élaboration d'un cadre institutionnel pour la prise en compte du vieillissement ; et outils et méthodes. Les représentants de l'Équipe spéciale, un pour chacun de ces trois modules de travail, ont présenté leurs premières conclusions à partir des notes de pays qu'ils avaient reçues. Au cours de la deuxième série de discussions de groupe, les trois groupes ont échangé des données d'expérience concernant l'établissement des notes de pays et examiné la structure conceptuelle des lignes directrices. À l'issue de ces discussions, des rapporteurs désignés par chaque groupe ont présenté la teneur des discussions en séance plénière.

44. Évoquant les contributions des groupes de discussion, le secrétariat a relevé plusieurs points de convergence : a) l'établissement de notes de pays est à la fois difficile et gratifiant ; b) il est utile de consulter les autres notes de pays et certains pays ont envisagé la possibilité de réviser des notes déjà soumises afin de les compléter ; c) il pourrait être utile de commencer par considérer la prise en compte des questions liées au genre ; d) faire le point de la situation ne consiste pas à prendre acte de résultats, mais à étudier comment le vieillissement est effectivement pris en compte ; e) outre l'accumulation de connaissances aux fins de l'établissement des lignes directrices, l'établissement de notes de pays vise à comprendre dans quelle mesure les pays de la région de la CEE ont élaboré des stratégies de prise en compte du vieillissement permettant d'intégrer ces questions à tous les domaines d'action pertinents (premier engagement de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement) ; et préparation de l'examen et de l'évaluation du quatrième cycle d'exécution de la Stratégie régionale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

45. Il a été convenu que tous les pays établiraient leurs notes au plus tard pour la fin de février 2020. Les versions définitives des notes seraient publiées sur le site Web de la CEE. Le Groupe de travail a également retenu l'approche modulaire et proposé des modules thématiques.

46. Un représentant de l'ONG CSEND a proposé la constitution d'un groupe d'experts nationaux chargé de réunir les connaissances sur le vieillissement en vue de faciliter les discussions et les échanges de renseignements.

C. Suivi de la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et constitution d'une base d'informations pour les décideurs

1. Indice du vieillissement actif

47. Le secrétariat a informé les participants sur les activités menées dans le cadre de la troisième phase du projet relatif à l'indice du vieillissement actif (IVA) depuis la onzième réunion du Groupe de travail. Le rapport analytique sur l'indice du vieillissement actif de 2018 a été publié en juin 2019. Il contient les derniers résultats de l'IVA pour l'UE (sur la base des données de 2016) ; les tendances pour la période 2008-2016, les données infranationales relatives à l'IVA et les inégalités reflétées dans l'indice ; et les liens entre l'IVA et deux cadres généraux : le Semestre européen et le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

48. Des études pilotes ont été menées à l'échelle infranationale (NUTS-2) en Roumanie et en Espagne. L'IVA pour 2018 a été calculé pour un certain nombre de pays non membres de l'UE (Norvège, République de Macédoine du Nord et Serbie), et des révisions sont en cours pour la République de Moldova.

49. Un consultant indépendant a procédé à une évaluation de la troisième phase du projet relatif à l'IVA (juillet-septembre 2019) en se fondant sur des entretiens avec plus de 30 parties prenantes et sur l'analyse quantitative et qualitative de 72 réponses. Le secrétariat a remercié les membres du Groupe de travail qui ont rempli le questionnaire d'évaluation et/ou participé aux entretiens.

50. L'outil de visualisation de l'IVA est actuellement développé par le Centre commun de recherche de la Commission européenne. Actuellement, seules sont disponibles les données concernant l'UE (résultats chronologiques de l'IVA, profils de pays, cibles d'expérimentation/mesures générales)³. Les résultats des études, les renseignements concernant les réunions et les publications sont disponibles sur l'espace d'information de l'IVA⁴.

2. Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations

51. Le secrétariat a informé le Groupe de travail sur le Programme relatif à la situation des hommes et des femmes au fil des générations. Sous l'impulsion de la CEE, l'infrastructure mise en place dans le cadre du Programme fournit des données sur les familles et les parcours de vie des individus pour permettre aux chercheurs d'apporter des éléments de réflexion à la résolution des difficultés sociétales et politiques actuelles. Elle permet également aux utilisateurs d'accéder librement à des enquêtes comparables au niveau international et à des données contextualisées. L'enquête la plus récente, réalisée au Kazakhstan auprès d'un échantillon de 15 000 répondants, a été achevée en juin 2019. Un accord portant sur la réalisation d'une enquête dans le cadre du Programme a été signé avec la République de Moldova en janvier 2019 ; le sondage devrait commencer au début de 2020. Le questionnaire établi aux fins de l'enquête – GGS 2020 – a été révisé et raccourci. Trente et un pays ont fait part de leur intention de mener l'enquête. Le Conseil des partenaires du Programme a tenu sa réunion annuelle à Paris le 23 octobre 2019. À cette occasion, sept pays ont confirmé qu'ils avaient l'intention de réaliser l'enquête et disposaient des fonds nécessaires.

52. Un représentant de la Croix-Rouge serbe a informé le Groupe de travail qu'une étude sur la solidarité intergénérationnelle avait été entreprise en Serbie, laquelle renferme des recommandations adressées au Gouvernement sur la façon de prendre en compte la solidarité intergénérationnelle dans la société.

³ <https://composite-indicators.jrc.ec.europa.eu/active-ageing-index/>.

⁴ <https://statswiki.unece.org/display/AAI/Active+Ageing+Index+Home>.

3. Préparatifs en vue du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement

53. Le secrétariat a fait savoir au Groupe de travail que la Commission du développement social des Nations Unies déciderait des modalités du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement à sa cinquante-huitième session, en février 2020.

54. Un examen de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement vingt ans après pourrait être envisagé et le Groupe de travail sur le vieillissement prendra une décision à ce sujet une fois que les modalités d'un examen mondial de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement auront été arrêtées. Le Groupe de travail pourrait envisager d'établir un rapport d'évaluation vingt ans après avec le concours d'un consultant.

55. Le calendrier provisoire du quatrième cycle d'examen et d'évaluation de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été arrêté (ECE/WG.1/2019/RD1). La structure des lignes directrices à l'usage des centres nationaux de liaison et des parties prenantes en vue de l'établissement des rapports de pays reprendra le modèle des lignes directrices précédentes. La Vice-Présidente, les membres autrichiens du Bureau et une ONG établiront un modèle de lignes directrices avant la réunion du Bureau du printemps 2020. La version finale des lignes directrices sera arrêtée en septembre 2020 et les pays disposeront de douze mois pour établir leur rapport, la date de soumission étant fixée à septembre 2021. Le Groupe de travail commencera à travailler en qualité de comité préparatoire de la cinquième Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement et le Bureau répartira la tâche entre deux groupes, l'un chargé de préparer un projet de déclaration et l'autre de préparer la Conférence, lors de la treizième réunion du Groupe de travail, en novembre 2020.

56. Le secrétariat a souligné qu'il importait que les rapports de pays soient établis dans le cadre d'un processus participatif et que les avancées de la prise en compte des questions liées au genre et de la coopération régionale soient évoquées de manière plus explicite que dans les éditions précédentes.

57. Le représentant du Centre européen de recherche en politique sociale a invité les participants à désigner des représentants de la communauté des chercheurs de leur pays respectif afin de faciliter l'organisation du forum des chercheurs qui, comme les années précédentes, se tiendra en même temps que la Conférence ministérielle.

58. Le Groupe de travail a approuvé le rapport sur l'exécution des principaux éléments de son programme de travail en 2019 et salué le travail accompli par le secrétariat et par les membres du Groupe de travail directement impliqués dans les activités menées dans le cadre du programme en 2019, notamment de l'Équipe spéciale sur la prise en compte du vieillissement.

VII. Programme de travail 2020 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population

59. Le secrétariat a présenté le projet de programme de travail 2020 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population (ECE/WG.1/2019/5). L'élaboration de lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement est considérée comme la réalisation la plus marquante de l'année à venir.

60. Le nombre de documents officiels à préparer pour les réunions, l'organisation de la réunion annuelle du Groupe de travail et la réunion du Bureau prévue pour le printemps font partie des résultats attendus. Il est prévu d'organiser un séminaire d'orientation sur la création et le transfert de connaissances, et quatre publications sont attendues pour 2020, en particulier deux notes d'information, la feuille de route pour le Kazakhstan et les lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement.

61. Le Groupe de travail a adopté le projet de Programme de travail 2020 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population et le recommande au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

VIII. Financement du programme de travail

62. Le secrétariat a rendu compte du financement du programme de travail, et notamment de l'allocation budgétaire et des fonds extrabudgétaires en 2018-2019, ainsi que du financement du programme de travail en 2020. Le personnel recruté sur le budget de fonctionnement du secrétariat se compose de deux administrateurs et d'un assistant de programme.

63. En ce qui concerne la phase III du projet relatif à l'indice du vieillissement actif (mai 2016-août 2019), une part des fonds fournis par la Commission européenne n'ayant pas été dépensée, elle sera restituée au donateur. En 2019, la contribution financière du Bureau du FNUAP pour l'Europe orientale et l'Asie centrale a principalement été consacrée à l'établissement de la feuille de route du Bélarus et à la préparation d'une étude documentaire préalable à l'établissement de la feuille de route du Kazakhstan.

64. Le secrétariat a remercié l'Allemagne de sa contribution de 2019 au Fonds pour le vieillissement. Il a également pris acte des contributions matérielles apportées par la Slovénie et le Portugal, qui ont accueilli les réunions du Bureau respectivement en 2018 et 2019, par la Pologne, la Roumanie et l'Espagne, qui ont accueilli les séminaires sur l'indice du vieillissement actif en 2018 et 2019, et par la Suisse, qui a coorganisé le séminaire d'orientation de 2019. L'Allemagne, l'Espagne et le Portugal ont également apporté des contributions matérielles en faisant traduire les notes d'information dans leur langue nationale respective.

65. Le Portugal s'est engagé à verser une contribution financière de 75 000 euros au titre du programme de travail pour 2020-2022. Plusieurs autres pays se sont engagés à étudier la possibilité de verser des contributions. Le secrétariat a fait savoir que le Fonds pour le vieillissement de la CEE serait lancé dans le cadre d'un nouveau projet intitulé Vieillissement (Phase III), qui serait mis à profit pour appuyer la mise en œuvre des activités prévues par le Groupe de travail sur le vieillissement.

66. Le secrétariat a informé le Groupe de travail que dans le cadre du volet Développement économique en Europe du budget programme pour 2020 (A/74/6 (chap. 20)), la CEE a proposé de supprimer, dans le Groupe de la population, un poste de spécialiste adjoint(e) des questions de population, c'est-à-dire un des deux postes d'administrateur. La décision finale concernant le budget programme sera prise par la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, en décembre 2019. Un certain nombre de représentants d'États membres et d'ONG se sont déclarés préoccupés par cette proposition, qui allait à l'encontre de la décision de la Commission de transformer le Groupe de travail en un organe intergouvernemental permanent et réduisait les capacités dont le secrétariat disposerait à l'avenir pour appuyer l'exécution du programme du Groupe de travail.

IX. Questions diverses, résumé et conclusions de la réunion

67. Le Président a synthétisé les principaux points abordés et le Groupe de travail a confirmé les décisions prises à sa douzième réunion annuelle. L'annexe I renferme un récapitulatif des décisions adoptées.

68. La douzième réunion du Bureau se tiendra les 27 et 28 avril 2020, en un lieu à confirmer.

69. La treizième réunion du Groupe de travail aura lieu à Genève (Suisse) les 19 et 20 novembre 2020.

Annexe I

Décisions adoptées par le Groupe de travail sur le vieillissement à sa douzième réunion

- Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour (ECE/WG.1/2019/1) sans le modifier.
- Edmundo Martinho (Portugal), Président en exercice, et Aina Strand (Norvège), Vice-Présidente en exercice, ont été réélus pour un nouveau mandat de deux ans et un deuxième vice-président, Alexis Rinckenbach (France), a été élu.
- Les représentants de cinq pays (France, Italie, Norvège, Portugal et Slovénie) ont été réélus au Bureau pour un nouveau mandat.
- Trois pays (Biélorus, Israël et Tchéquie) ont démissionné du Bureau.
- Cinq nouveaux membres ont été élus au Bureau (Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande et République de Moldova).
- Heidroun Mollenkopf, la nouvelle représentante des ONG, siègera au Bureau pour deux périodes de deux ans consécutives. Kai Leichsenring continuera de siéger au Bureau en qualité de représentant de la communauté des chercheurs.
- Le Groupe de travail commencera à travailler sur la base du mandat révisé une fois que l'ECOSOC aura approuvé la décision de la CEE.
- Les États membres du Groupe de travail étudieront la possibilité d'organiser une rencontre parallèle lors de la onzième réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, en avril 2020.
- Le Groupe de travail a pris note des présentations faites par les pays au sujet de l'évolution de leur situation et a encouragé les pays à rendre compte régulièrement des approches novatrices qu'ils mettent en œuvre pour faire face au vieillissement de la population.
- Les membres du Groupe de travail sont invités à soumettre des observations aux fins de l'avant-projet de note d'information n° 25 sur les personnes âgées dans les situations d'urgence et à présenter des exemples de bonnes pratiques pour les notes d'information n°s 23 et 24, au plus tard à la fin de novembre 2019.
- La note d'information n° 26 sera consacrée au vieillissement à l'ère du numérique et la note n° 27 à la prise en compte du vieillissement.
- Le Groupe de travail a décidé que tous ses membres devraient établir des notes de pays sur la prise en compte du vieillissement dans le but de constituer un recueil. Le délai pour soumettre la version définitive des notes de pays a été fixé à la fin de février 2020.
- Le Groupe de travail a arrêté le calendrier de l'examen et de l'évaluation du quatrième cycle d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (en attendant l'adoption de la résolution de la Commission du développement social relative aux modalités de l'examen) et a demandé au Bureau de distribuer les lignes directrices relatives à l'établissement des rapports de pays à l'usage des centres nationaux de liaison et des autres parties prenantes.
- L'Autriche, la Norvège et la représentante des ONG dirigeront l'élaboration des lignes directrices relatives à l'établissement des rapports nationaux sur l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Le Groupe de travail fera part de ses observations concernant les lignes directrices précédentes afin de faciliter ce travail.
- La décision relative à un rapport consacré aux vingt ans d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement a été reportée.

- Le Groupe de travail a approuvé le rapport sur la mise en œuvre des principaux éléments de son programme de travail pour 2019.
 - Le Groupe de travail a adopté et recommandé au Comité exécutif de la CEE pour approbation le projet de programme de travail 2020 du volet « population » du sous-programme relatif au logement, à l'aménagement du territoire et à la population.
-